

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021-04-07-005

Séance du 7 avril 2021

Date de convocation : 1^{er} avril 2021
Date d'affichage de la convocation : 1^{er} avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le sept avril à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la commune de Montluel s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à titre exceptionnel compte tenu de la crise sanitaire au sein de la salle polyvalente, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romain DAUBIÉ, Maire.

Le caractère public de la réunion a été assuré par retransmission en direct d'une vidéo via Facebook live CMMontluel20210407.

PRESENTS : Romain DAUBIÉ, Franck GENILLON, Christian GUILLEMOT, Anne FABIANO, Philippe BELAIR, Aurore SAMIER, Gilbert BARRIQUAND, Mustafa SARIKAYA, Christiane GUERRERO, Laurence RAVEROT, François CREVOLA, Virginie BECQUET, René BERTRAND, Jean-Paul DA SILVA, Corinne DEBARREIX-PAGE, Josette SAVARINO, Maryse PACCARD, Inès DUBOIS, Carine MOUSTAUD, Bertrand GUILLET, Jean-Claude PERON, Nathalie MONDY, Albane COLIN

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Christiane GUERRERO (procurator à Romain DAUBIÉ), Karine GARNIER (procurator à Gilbert BARRIQUAND), Patrick RENARD (procurator à René BERTRAND), Irène TOST (procurator à Romain DAUBIÉ), Jean-Luc CHARVET (procurator à Christian GUILLEMOT)

ABSENT EXCUSÉ : Manon RIGOLLIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne FABIANO

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Pouvoirs : 5

Objet : Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD) – Extension de la vidéoprotection - Programme 2021

Rapporteur : Romain DAUBIÉ

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Montluel s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'installation d'un système de vidéoprotection sur l'ensemble du territoire communal.

Un projet d'extension du dispositif de vidéoprotection de la voie publique est prévu en 2021. Il consiste en l'implantation de nouvelles caméras s'intégrant dans un ensemble d'actions visant la lutte contre la délinquance.

Afin de mettre en œuvre ces travaux, la commune a souhaité déposer une demande d'aide financière au titre du FIPD 2021.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui des demandes de subvention est le suivant :

Sources	Libellés	Montants en € H.T.	Taux
Fonds propres	Autofinancement	17 413,50	50 %
Etat – FIPD	FIPD 2021	17 413,50	50 %
Total H.T.		34 827,00	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité de 25 voix décide :

- **D'ADOPTER l'opération d'extension du système de vidéoprotection de la voie publique pour 2021 ;**
- **D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel ;**
- **DE S'ENGAGER à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Approuvé à la majorité :

Pour : 25

Contre : 3 (Albane Colin, Nathalie Mondy, Jean-Claude Péron)

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Pour extrait certifié conforme
je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

Le Maire
Romain DAUBIÉ

Le Maire
Romain DAUBIÉ

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20210407-2021-04-07-005-DE
Date de télétransmission : 20/04/2021
Date de réception préfecture : 20/04/2021